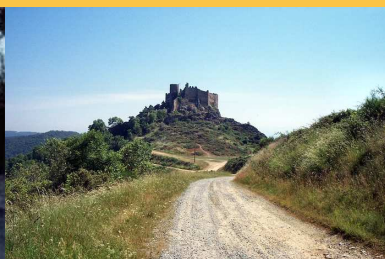
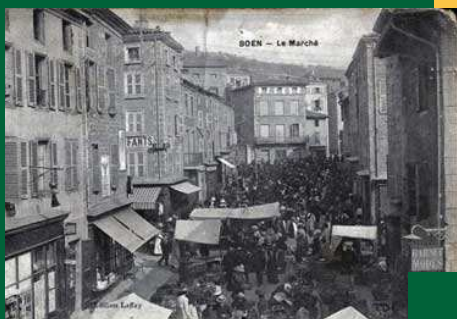


Avril 2009

Communauté de Communes
du Pays d'Astrée

Étude Prospective

Bilan diagnostic et projet de territoire



Groupe de travail : Vie locale, associative, sportive et culturelle

Urbanisme
Habitat
Environnement
Aménagement
Tourisme
Économie



13, rue Marcel Aymé
BP 348
39105 DOLE cedex
Tel. 03 84 82 33 93
Fax. 03 84 72 31 59
contact.aceif@wanadoo.fr

I – POINTS DE RAPPEL

Une vie associative, sportive et culturelle dynamique

- Foisonnement d'associations et d'animations locales
 - Communauté de communes :
 - répertoire
 - communication
 - forum
 - programme (La Comédie, Opéra Théâtre, La Cogîte)
- Une absence d'un réel fil conducteur de la programmation culturelle
- Besoin d'améliorer l'encadrement des pratiques sportives

Un développement d'équipements à poursuivre :

- Création d'un gymnase et reprise du gymnase de Boën
- Multi-accueil
- Cybercentre
- OTSI

non réalisés :

- Piscine mais transports à Feurs
- Ludothèque
- Maison des associations

Besoins de locaux :

- Animation CLSH, APIJ, MJC, Amicale Laïque, école de musique
- Pôle culturel
- École de Musique
- Maison des Associations
- Lieux pour les pratiques sportives

II – LES 5 ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

- ❖ Renforcer l'attractivité du Pays d'Astrée, le rendre plus attractif
- ❖ Mobiliser et valoriser les ressources locales
- ❖ Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable
- ❖ Garantir une qualité de services
- ❖ Assurer une solidarité entre les habitants et les communes

III – PLAN DE TRAVAIL

Premier enjeu : Conforter l'attractivité du territoire, le rendre plus attractif

Objectif

- Produire de l'événementiel dans des lieux de diffusion et de pratiques de qualité et durable

Pistes d'actions

- définir les conditions de création d'un pôle culturel
 - A voir :
 - Etat des lieux des équipements actuels et capacité à évoluer
 - Mesure du besoin de créer un lieu de production, d'expression et de diffusion culturelle
 - Mesure de la qualité des sites actuels
 - Potentiel
- A voir sur équipement sportif ? Quels besoins complémentaires ? Quelles possibilités dans les équipements existants ?

Deuxième enjeu : Mobiliser les ressources locales

1. Structurer la dynamique culturelle du Pays d'Astrée

Objectifs

- Conforter la place et le rôle de la culture en pays d'Astrée
- Assurer le lien entre dynamique associative et programmation culturelle « Astrée »
- Accompagner les associations

Pistes d'actions

- Organiser la dynamique des associations autour du fil conducteur de la programmation culturelle
 - appel à projet
 - accompagnement des associations en matière de soutien à l'organisation d'actions en matière d'expression artistique et culturelle
- Mobiliser les outils d'expression locaux (école de musique, troupes de théâtre...) autour du projet de l'Astrée
- Accompagner les structures en matière d'acquisition de compétences, de participation à des partenariats externes
- Organiser la programmation, la communication
- Former les acteurs locaux

A voir : Quels besoins/soutien aux actions ?

- > Pédagogie et éducation artistique et culturelle (école de musique, théâtre, arts plastiques, littérature...)
- > Création et diffusion
- > Pratiques amateurs et professionnels

Quelle capacité à évoluer/fil conducteur ?

Quel besoin d'accompagnement ?

2. Conforter les pratiques sportives

Objectifs

- Consolider les pratiques sportives
- Développer les événements
- Accompagner la diversification de lieux de pratique
- Améliorer l'encadrement

Pistes d'actions

- Lier fil conducteur programmation « Astrée » et événement sportif
 - appel à projet
 - accompagnement des associations en matière de soutien à l'organisation d'un temps sportif
- Favoriser l'accès à l'offre sportive
 - mesure du potentiel encore mobilisable dans le gymnase en termes de pratiques d'activités supplémentaires
 - mesure du besoin d'équipements ou infrastructures complémentaires
- Mettre en place des outils ou activités spécifiques pour répondre à la fois
 - à des événements sportifs d'échelle plus large
 - à l'accueil de publics âgés, handicapés...

- Consolider les ressources humaines (implication des jeunes à la vie sportive, réalisation d'activités spécifiques, professionnalisation)

A voir : Niveau de besoins d'animateurs
Capacité de mutualisation.

Troisième enjeu : renforcer les solidarités

Objectifs :

- Assurer l'accès aux équipements
- Permettre à tous l'accès aux équipements et aux évènements

Pistes d'actions :

- Conditions de poursuite des systèmes de transport existants (piscine de Feurs, gymnase de Boën...)
- Programme d'équipement des salles pour les publics handicapés, les personnes âgées...
- Politique tarifaire...